

0490925P
ACADEMIE DE NANTES
ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE LES TERRES ROUGES
9 RUE JEAN GIONO
49124 ST BARTHELEMY D ANJOU
Tel : 0241957000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2022

Réuni le : 10/11/2022

Sous la présidence de : Nicolas Quinqueneau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 12

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fond de roulement d'un montant de 2890.38€ pour compenser le surcoût de 2 factures d'entretien maintenance.

Taxe apprentissage : ajustement de 189.68€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0